

Le Plénaltais

Bulletin municipal de Plaine-Haute

N°172
JANVIER

*Votre
bulletin
à la Une*

2000



2003



2009



Votre bulletin change de look et de nom...

Voilà maintenant 20 ans que votre bulletin d'information communal se prénommait « Les nouvelles de Plaine Haute », sous différentes variantes.

De juin 2000 à décembre 2002, il se présentait avec une couverture dégradée bleue/blanche, avec le logo de la commune sur une bonne partie de la page, et 4 photos sur la partie droite.

De janvier 2003 à décembre 2008, le bulletin prend de la couleur, avec une image du centre bourg sous un beau ciel bleu pour couverture. Le logo de la commune (déplacé en petit dans le bas à droite) est remplacé par une photo des Chaos. Le titre devient jaune.

En janvier 2009, c'est la nouvelle mairie qui prend place sur la couverture, et il y a une inversion des couleurs entre le fond et le titre (fond jaune et titre bleu). Cette version évoluera dans les années en gardant ses couleurs, puis les photos de couverture s'adapteront au sujet traité dans le bulletin (à compter de 2015 et jusqu'à ce jour).

La nouvelle commission communication ayant souhaité faire évoluer ce bulletin, et après avoir travaillé en collaboration avec un nouvel imprimeur, vous invite à découvrir « **Le Plénaltais** », nouvelle version de votre bulletin d'information municipale, avec un nouveau graphisme. Le contenu ne changera pas.

Dès le mois prochain, vous découvrirez également « **le P'tit Plénaltais** » correspondant à la double page que vous recevez mensuellement, lorsqu'il n'y a pas de bulletin couleur.

N'hésitez pas à faire des commentaires en donnant vos impressions sur cette nouvelle version en mairie ou par mail à : stephane.raoult-communication@orange.fr

La commission communication

Sommaire

Infos communales	3
Vie communale	4-7
Conseil municipal	8
Vie scolaire et périscolaire	9-11
Vie associative	12
Infos diverses	12

Hommage

Francis Le Hellard

C'est avec émotion que les Plénaltais ont appris le décès de Francis Le Hellard.



Francis avait été élu pour la première fois en 1977, aux côtés de Jean Courtel, nouveau maire ; il assure alors la fonction d'adjoint (il était le seul à l'époque). Reconduit dans ses fonctions en 1983 et 1989 ce sont donc au total 18 ans qu'il aura consacré à la vie de notre commune. Pendant plusieurs années, suite au remembrement, il a assuré la présidence de l'Association Foncière.

Très impliqué dans la vie associative de Plaine-Haute, membre de l'ASP pendant de nombreuses années, Francis fut également président de l'association de danse bretonne *Plénalta Breizh* ; très présent aussi au sein du club des aînés, notamment à l'époque où sa femme Marie-Thérèse en assumait la présidence. Plus récemment, Francis a fait partie des membres actifs du comité de jumelage.

Au niveau professionnel Francis a consacré toute sa vie au monde agricole au sein du contrôle laitier. En 1996, en tant que responsable zootechnique de la chambre d'agriculture, il participe activement à la mise en place du système d'identification des bovins.

En 2001, dans le cadre du passage à l'Euro, Francis a été chargé d'animer des réunions et des permanences dans le canton de Quintin.

La proximité et la disponibilité de Francis, mais aussi son engagement, resteront gravés dans les esprits de ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. A sa femme Marie-Thérèse et à toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Mairie de Plaine-Haute
2 route Tronc - 22800 PLAINE-HAUTE
02 96 42 90 55

Infos communales

● Horaires de la Mairie

- Du lundi au samedi de 8h15 à 12h.
- Le jeudi de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 13h30 à 16h30.

● Permanences des élus

Maire, M. Philippe Pierre

Le jeudi sur rendez-vous.
Le samedi de 10h à 12h.

Adjoints

- **M. Jean-Yves Loyer**
Le mardi de 10h30 à 12h
ou sur rendez-vous.
- **Mme Elisabeth Repérant**
sur rendez-vous.
- **M. Stéphane Raoult**
sur rendez-vous.
- **Mme Réjane Lucas**
sur rendez-vous.
- **M. Philippe Le Coq**
sur rendez-vous.

● Permis de construire

Demande

- SCI Brimaire, 5 Hameau du Bas du Bourg, pour la construction d'un bâtiment de cellules commerciales avec panneaux photovoltaïques
- Stéphane Raoult, 3 route du Pont Jacquilot, pour une extension surélevée

Accord

- Aurélie Hameon, 26 La Cassiere Blaye, pour la construction d'une maison, 6 rue des Coquelicots

● Déclaration de travaux

Demande

- Marie Etoile Renaud, 83 L'Hôpital, pour un abri en bois
- Yohann Le Blevenec, 25 rue des Coquelicots, pour un abri de jardin

Accord

- Dominique Don Simoni, 46 Hameau des Croix, pour une clôture en grillage rigide
- Benoît Martin, 1 rue des Mésanges, pour le changement d'une porte de garage en baie vitrée
- Ana Louise Guillou, 4 route du Tronc, pour un bardage de cheminée
- Benjamin Lauxeur, 32 Hameau des Croix, pour la pose d'une clôture en grillage gris

● Recensement militaire

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier et février 2005 ont l'obligation de se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Article L113-1 : « Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ».

● Cabinet infirmier

Mme Régnier - 2 rue des Écoles
Tél 06 24 67 05 57

- **Soins à domicile**
Maintien à domicile, nursing (toilette aide ou complète, prise de sang, suivi diabète insulino dépendant, injections diverses, préparation pilulier et surveillance de la prise de médicaments si besoin, pansements, démarche de soin, etc.
Horaires : 7h-12h et 18h-20h
sauf besoin autre.
- **Soins au cabinet**
uniquement sur rendez-vous.

Etat Civil

Mariage

Le 5 décembre Benjamin Butcher
et Julia Guyomard - 11 La Touche

Tous nos vœux de bonheur aux époux
et félicitations aux parents.

Décès

Le 29 décembre Mireille Quenec'hdu
6 résidence La Fontaine

Toutes nos condoléances à la famille.

● Espace jeux

Le 26 janvier et 9 février
Maison de l'enfance - Quintin
de 9h45 à 11h15

Inscription auprès de
C. Riou - 02 96 79 92 23.

Les permanences au sein des pôles de proximité de Quintin

Les permanences Emploi

Informations & rendez-vous au 02 96 77 33 00

Les lundis, 8 & 22 février, 8 & 22 mars 2021 de 9h à 12h.

Les permanences de la Mission Locale

Les mardis, de 14h à 16h.

Sur rendez-vous au 02 96 68 15 68

Au C.M.S (rue du Maréchal Leclerc) :

- 2 & 16 février 2021,
- 23 mars 2021,
- 6 & 20 avril 2021,
- 18 mai 2021,
- 1^{er}, 15 & 29 juin 2021.

A la MJC (2, rue de la Fosse Malard) :

- 9 & 23 février 2021,
- 2, 16 & 30 mars 2021,
- 13 & 27 avril 2021,
- 4, 11 & 25 mai 2021,
- 8 & 22 juin 2021.

Les permanences du CAUE

Accompagnement sur l'adaptation des logements - 02 96 61 51 97

Les 18 février, 18 mars et 15 avril 2021

Les permanences de EIH, ALEC et SOLIHA

Permanences sur rendez-vous - 02 96 77 30 70

- **EIH** : [en visio](#), le 2 février et le 2 mars 2021, de 9h à 12h.
- **ALEC** : permanence physique, le 4 février et le 4 mars 2021, de 14h à 17h.
- **SOLIHA** : permanence physique, le 4 février et le 4 mars 2021, de 9h à 12h.

Vie communale

Vœux du Maire ● ● ●

En raison de l'annulation des vœux du maire prévus le 8 janvier, mais souhaitant garder ce moment de communication particulier entre le conseil municipal et la population, je vous propose un article qui reprend la trame du traditionnel discours des vœux.

L'année 2020 restera quoiqu'il arrive comme singulière et restera gravée dans la mémoire collective pour longtemps. Qui d'entre nous pouvait imaginer il y a un an un tel scénario digne d'un film catastrophe ? Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise d'une ampleur inégalée depuis l'après-guerre. L'année 2020 aura aussi été celle de l'élection des conseillers municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 26 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune. Je tiens à remercier une nouvelle fois l'équipe sortante et en particulier Isabelle qui a assumé son rôle jusqu'au bout et assuré une transition que certains nous envient autour de nous. J'associe à ces remerciements le personnel communal qui a dû s'adapter au gré des directives que nous recevions et qui étaient parfois contradictoires d'un jour à l'autre, il n'était assurément pas simple d'assurer un service public de qualité dans ces conditions.

Avant de continuer **je voudrais avoir une pensée pour toutes nos associations.** D'année noire, 2020 s'est transformée en année blanche puisqu'aucune manifestation n'a pu avoir lieu. Je tiens à saluer tous les bénévoles qui tentent tant bien que mal de faire vivre (survivre...) leur association. Comme eux je souhaite que toutes puissent reprendre un cours normal et à nouveau nous rassembler pour les moments d'échange et de convivialité qui nous manquent tant. Nous devons accueillir nos amis de Corbenay afin de fêter dignement les 10 ans de notre jumelage. La fête est pour l'instant reportée...

Au niveau municipal il s'est malgré tout passé des choses dans notre commune. Avant la crise, les allées du cimetière avaient été aménagées et chacun se félicite du résultat, notre cimetière étant



L'ancienne école deviendra une bibliothèque / médiathèque

devenu plus accessible et beau. En février nous avons validé la révision de notre PLU définissant notre projet de territoire pour les années à venir (même si le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal risque de redistribuer les cartes). Notre commune est en tout cas toujours aussi attractive, nous avons par exemple enregistré l'an dernier 20 permis de construire dont 12 pour des maisons individuelles. Notre démographie s'en ressent d'ailleurs puisqu'au 1^{er} janvier nous sommes officiellement **1651 habitants** (+ 1,04 % par rapport à 2019), en 2010 nous étions 1254... Des chemins ruraux ont été améliorés (la Touche...), un pont a également été refait en limite du Foeil. Nous avons changé le lave-vaisselle de la cantine ainsi que l'auto-laveuse rendant le travail de nos employés moins pénible. Un parking (certes insuffisant au vu de la fréquentation des lieux) a été aménagé à Sainte-Anne du Houlin.

Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas. Nous avons notamment prévu 3 projets qui vont largement nous occuper tout au long de cette année :

- **L'aménagement de la rue de la Ville Martin et de la Coudre** a déjà commencé par l'enfouissement des réseaux. L'étude de faisabilité a été réalisée par l'ADAC en octobre. L'ADAC continuera à nous aider en établissant le cahier des charges qui nous permettra de recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre nécessaire aux études détaillées, à la réalisation du projet et au suivi des travaux. Nous aurons à nous déterminer sur la nature des attendus : largeur de la voirie, création de trottoirs, aménagement de places de stationnement, limitation de la vitesse... Nous espérons pour ce projet avoir des subventions via la DETR (Dotation Equipements aux Territoires Ruraux).
- Le conseil municipal s'est également prononcé sur **la transformation des 3 salles de classe de l'ancienne école en bibliothèque / médiathèque.** Notre souhait est de faire de cet équipement un espace dédié bien entendu à la lecture, mais aussi à toutes formes de culture (expositions, soirées contes...). Cet espace pourrait également accueillir des aides à l'utilisation des outils



Projet d'agrandissement pour la mairie

d'aujourd'hui (citoyens connectés, informatique...). Un comité de pilotage réunissant élus et citoyens a été constitué et suivra ce projet de bout en bout. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) devrait nous aider financièrement dans sa réalisation.

- **L'accueil de notre mairie n'est plus adapté**, notamment au vu de la population qui augmente (manque de confidentialité, bureaux pas toujours fonctionnels, pas de salle pour le personnel, accessibilité...). Nous envisageons donc de l'agrandir et de reconfigurer le hall d'entrée pour que chacun puisse y travailler sereinement et accueillir le public en toute tranquillité. L'agrandissement devra respecter les normes en vigueur en termes énergétiques. Nous comptons sur le plan de relance mis en place par le Conseil Départemental pour nous venir en aide.

Nous projetons également d'améliorer le local technique et ses abords (clôtures, espaces extérieurs type silos...). Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas mais seront bien évidemment réalisés en fonction de nos possibilités financières.

Projet d'aménager le local technique



Je ne voudrais pas terminer ce petit bilan sans saluer **Isabelle Oger et Pierre Morvan** qui ont été nommés respectivement maire et adjoint honoraires par un arrêté préfectoral en date du 16 juin. Là aussi, la pandémie ne nous a pas encore permis de fêter cet événement comme il se doit, mais ce n'est que partie remise...

Pour finir, **je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne année 2021**. Que cette nouvelle année soit sereine et que nous puissions tous vivre en harmonie et en bonne santé, en étant enfin débarrassés de ce satané virus. Portez-vous bien et protégez-vous.

Une vidéo de ces vœux est disponible sur le site internet de la commune www.plainehaute.fr

Votre maire, Philippe Pierre

Bilan 2020

En 2020, nous avons enregistré

Population

- 23 naissances et 13 décès
- 4 mariages et 5 pacs

Urbanisme

- 20 permis ont été déposés dont 12 pour maisons individuelles
- 52 déclarations de travaux et 62 certificats d'urbanisme

Le CCAS distribue des colis et fleurit nos doyennes

Pandémie oblige, il n'a bien entendu pas été possible d'organiser le traditionnel repas offert aux Plénaltais âgés de 70 ans et plus.

Nos aînés n'ont cependant pas été oubliés par les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour offrir des paniers garnis ou des bons d'achat alimentaires aux personnes domiciliées sur la commune ou vivant en EHPAD. Ce sont ainsi 136 personnes qui ont reçu, pour leur plus grande joie (surtout en ces moments difficiles), la visite des membres du CCAS.

Marie LE FLOCH



Marie Yvonne LE COQ



Nos deux doyennes, âgées toutes deux de 97 ans, **Marie Yvonne Le Coq et Marie Le Floch** ont, de plus, reçu le jour de leur anniversaire un magnifique bouquet pour leur témoigner notre attention et leur montrer qu'on pense à elles.

Les membres du CCAS sont bien entendu à l'écoute et à la disposition de toute personne ayant besoin d'aide. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Vie communale

La magie de Noël...

Les enfants et des bénévoles décorent la commune

Malgré la morosité de cette
fin d'année, la magie de Noël
a opéré !

Des Pères Noël, des bonhommes de
neige, des trolls et autres person-
nages sont apparus parmi cadeaux
et papillotes !

Les enfants de la garderie ont égale-
ment participé, entre autres par leur sapin
à la Mairie, panneaux indicateurs de Noël...

Bravo et merci aux bonnes volontés qui, individuel-
lement, à domicile ou collectivement à la garderie ont
donné de leur temps pour décorer notre bourg.



Boîte du Père Noël

Cette année, une boîte aux lettres pour le
Père Noël était présente dans le hall de la
mairie pour recevoir le courrier des enfants.

41 lettres ont été remises au Père Noël,
auxquelles il a répondu individuellement.



Jumelage Corbenay-Plaine-Haute

Nos deux communes sont restées à distance cette année, hélas !

Malgré cela, les deux bourgs sont garnis de belles surprises
à l'occasion de ces fêtes de fin d'année !



La bibliothèque ●●●

En 2020... et préparation de 2021

Un **atelier Halloween** était proposé par la bibliothèque municipale de Plaine-Haute mercredi 28 octobre de 15h à 16h pour un 1er groupe et de 16h à 17h pour un 2^{ème} groupe de 10 enfants. Ces ateliers étaient animés par Céline et Elisabeth, les deux sorcières du jour.



Les inscriptions étaient limitées en raison de la situation sanitaire, cela n'a pas empêché les présents de profiter d'histoires avant de passer à la fabrication de citrouilles et de momies sur papier cartonné avec colle, papier crépon et laine... et les déguisements étaient de sortie pour leur plus grand plaisir. Chaque enfant est reparti avec un goûter à prendre chez lui. Happy Halloween !



Compte tenu du couvre-feu à 18h, la bibliothèque ouvrira le mercredi de 16h30 à 17h45 et un lundi sur deux, soit les 1^{er} et 15 février, de 14h à 15h30. L'ouverture du samedi de 10h à 12h reste inchangée.



Lecture de contes de Noël le 23 décembre après-midi. En raison du contexte sanitaire, un goûter collectif n'a pas pu être proposé. Les enfants sont repartis avec un goûter à consommer chez eux.



L'intégrale de Francois Budet en 5 CD est disponible gratuitement en prêt au sein de la bibliothèque pour les adhérents.



Réunion des bénévoles de la bibliothèque pour préparer l'année 2021.

Conseil municipal

Séance du lundi 11 janvier 2021 ●●●

Présents : L'ensemble des élus sous la présidence de M. Le Maire.

Absents : N. Letort et N. Le Moine (ayant donné respectivement procuration à B. Le Fol, C. Le Goaet), et S. Blanchard.

● Aménagements sécuritaires des rues de la Ville Martin et de la Coudre Demande de subventions

Par délibération du 9 novembre 2020, le conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération d'aménagement sécuritaire des rues de la Ville Martin et de la Coudre. Les commissions voirie et chemins ruraux avaient pris connaissance de l'étude de faisabilité réalisée par l'ADAC22. Le programme de travaux retenu est estimé à 305 000 € HT. Le programme de travaux comprend : une réfection de la chaussée, une réhabilitation du réseau eaux pluviales, des aménagements modérateurs de vitesse et d'accessibilité, des aménagements de stationnement. Il convient de solliciter des subventions afin de financer cette opération.

Le conseil municipal autorise le lancement de la consultation auprès des maîtres d'œuvre, valide le plan de financement prévisionnel de l'opération et sollicite des subventions auprès de l'État (DETR 2021) et du Conseil Départemental (Amendes de Police).

● Réhabilitation de l'accueil de la Mairie

Le conseil municipal réuni en séance plénière le 16 novembre 2020 a validé le projet de réhabilitation de l'accueil de la mairie. En effet, plusieurs problèmes ont été constatés : déficit d'insonorisation et de confidentialité ; accessibilité à réviser ; nécessité de création de nouveaux espaces de travail et de convivialité (au vu de l'accroissement de la population, du nombre d'élus et d'agents). Les travaux à envisager comprennent une extension, un réaménagement de la distribution des espaces au rez-de-chaussée, une isolation/insonorisation des bureaux et l'amélioration de l'accessibilité. Le coût de ces travaux estimé par l'ADAC est de 112 000 € HT.

Il convient de solliciter des subventions afin de financer cette opération.

Le conseil municipal approuve l'opération de réhabilitation de l'accueil de la mairie, valide le plan de financement prévisionnel, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du plan de relance phase 2.

● Effacement des réseaux route des Noëles

Le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) va procéder au renforcement du réseau électrique route des Noëles.

Il propose à la commune d'effacer les réseaux téléphoniques et de réaliser les premiers travaux de câblage du réseau d'éclairage public. Le projet de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques présenté par le SDE est estimé à 15 700 € TTC. Le projet d'aménagement de l'éclairage public est estimé à 11 500 € TTC avec une participation financière communale sur la base de l'étude s'élève à 6 921,30 €.

Le conseil municipal approuve l'opération d'effacement des réseaux téléphoniques et d'aménagement du réseau éclairage public route des Noëles, approuve la participation de la commune à hauteur de 15 700 € pour le réseau téléphonique et de 6 921,30 € pour le réseau éclairage public.

● ALSH et activités adolescents - Avenant à la convention d'objectifs avec la MJC de Quintin

Lorsque Quintin Communauté a développé sa compétence Enfance Jeunesse en 2002, elle s'est substituée aux communes pour soutenir les ALSH et les activités pour les jeunes organisés par la MJC. Ce soutien était formalisé par une convention d'objectifs. Au 1^{er} janvier 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération a pris le relais.

Sur la période 2019-2020, une convention d'objectif a été signée entre la MJC du Pays de Quintin, SBAA et les communes membres du service commun « ALSH et activités des adolescents », afin que les communes qui y adhèrent s'engagent à soutenir financièrement ces activités.

Il est proposé de poursuivre ce soutien aux activités de la MJC en renouvelant la convention d'objectifs sur une durée de deux ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022. Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Le conseil municipal approuve l'avenant à la convention jointe intitulée : Convention d'objectifs entre les communes du service commun « A.L.S.H et activités des adolescents » Saint-Brieuc Armor Agglomération et la MJC du Pays de Quintin, autorise l'adjointe déléguée à signer l'avenant à la Convention d'objectifs annexée à la présente délibération.

● Correction délibération n° 2020067 du 07/12/20 : cession parcelle communale à Sainte-Anne du Houlin

Par délibération n° 2020067 du 7 décembre 2020, le conseil municipal a décidé de céder à titre gratuit la parcelle A2172 (54 m²) aux consorts Helloco. Par courriel reçu le 28 décembre 2020, le notaire demande à ce que la délibération soit rectifiée car la commune ne peut procéder à des cessions gratuites (hors régularisation d'emprises de voirie). Par conséquent, il est proposé de céder la parcelle A 2172 à 0,30 €/m² (valeur vénale) soit 16,20 €.

Le conseil municipal cède la parcelle cadastrée A 2172 de 54 m² aux consorts Helloco pour 16,20 €, dit que les frais d'acte sont à la charge des acquéreurs, autorise M. le Maire à signer l'acte notarié.

● Saint-Brieuc Armor Agglomération : le pacte de gouvernance

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 institue un nouveau rendez-vous obligatoire après les réinstallations des conseils communautaires consistant à débattre de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 17 décembre 2020, le pacte de gouvernance a été adopté.

L'avis des conseils municipaux dans les communes membres est donc sollicité, ils disposent d'un délai de deux mois à compter de la transmission pour se prononcer.

Le conseil municipal adopte le pacte de gouvernance de SBAA.

Vie scolaire

École Saint-Anne ● ● ●

Séances de **Netzbball** pour les **CP, CE et CM**

Avant les vacances de Noël, les CP CE CM ont eu le plaisir de découvrir un nouveau sport : le Netzbball, un jeu de ballon dynamique et rapide adapté pour tous.

Avec Mathieu Bréger, intervenant de l'UGSEL, les élèves ont pu pratiquer à raison de 3 séances de 1h30 - Une vraie découverte et de vrais moments de plaisir !



Noël à l'école Sainte-Anne



Pour le plus grand bonheur de tous, l'esprit de Noël s'est installé à l'école Sainte-Anne.

Les classes remplies de lumière, de chants de Noël, de bricolages pour les parents et d'odeurs de chocolat ont un air de fête depuis le début du mois de décembre.

Pour clôturer cette période de l'Avent à l'école, vendredi 18 décembre, le Père Noël est venu rencontrer chaque classe afin de souhaiter à tout le monde de douces fêtes de fin d'année. Il avait également apporté pour chacun un paquet de friandises.

L'équipe éducative, les associations et les élèves de l'école Sainte-Anne souhaitent à tous les plénaltais et leurs proches un Joyeux Noël et une Bonne Année 2021 !

Assemblée Générale des associations

Tout en respectant les gestes barrières et les contraintes liées à la situation sanitaire, l'APEL, l'OGEC et les enseignantes de l'école Sainte-Anne de Plaine-Haute se sont retrouvés jeudi 17 décembre pour l'assemblée générale des associations de l'école.

Bilan de l'année 2019/2020, investissements, travaux et projets ont été évoqués. Nadège Le Dourneuf, cheffe d'établissement, rappelle que les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire.

Contact 02 96 42 94 94 ou

par mail : eco22.ste-anne.plaine-haute@enseignement-catholique.bzh



Des Bescherelle pour les CM2

Jeudi 10 décembre, les CM2 ont eu la visite de M. Le Maire, Philippe PIERRE et de Réjane LUCAS, adjointe aux affaires scolaires.

Chaque élève de CM2 a reçu un Bescherelle adapté au collège, un cadeau de la mairie pour encourager chacun dans sa route vers le collège. Un grand merci pour eux !

Vie scolaire

Les Cours du Gouët...

Atelier Batucada

Les classes de CE et CM de l'école publique vivent aux rythmes de la BATUCADA.

Les élèves sont guidés par Nicole (dumiste de Saint-Brieuc Agglomération) qui intervient tous les mardis. Ils espèrent bien pouvoir montrer leurs talents lors de la kermesse de l'école.



Noël à l'école

Le 17 décembre 2020, l'Amicale Laïque a organisé, en collaboration avec l'équipe enseignante, une matinée avec le Père Noël, bien sûr en respectant les gestes barrières.



Le Père Noël a offert un petit sachet de chocolat aux 127 enfants et pris une photo avec chaque classe de l'école.

L'Amicale Laïque

Malgré la crise sanitaire nous avons eu une forte participation pour la vente de nos chocolats de Noël (plus de 10.000€ de ventes). Nous remercions tous les participants.

Bescherelle aux CM2

Vendredi 11 décembre Philippe PIERRE et Réjane LUCAS ont distribués des bescherelle aux élèves de CM2 pour leur rentrée au collège l'année prochaine



En photo, les trois meilleurs vendeurs (de gauche à droite, Auxane Castel, Yves Le Bon et Naëlle Gicquel, tous les trois en Grande Section)

Pour le planning de 2021, nous maintenons toujours la vente de gâteaux Bijou et le rougail qui sera le 17 avril 2021 (sûrement à emporter).



Le Président Thomas Bihoré et toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaitent une très bonne année.

Centre de loisirs ● ● ●

Les activités

Les enfants inscrits à l'ALSH du mercredi à Plaine-Haute ont découvert l'univers des indiens et cowboys, d'une part en participant par demi-groupe à un atelier de réalisation d'objets indiens (baguette de pluie et tipi format réduit en papier) et d'autre part découverte du monde des indiens sur des documentaires à la bibliothèque et la lecture d'une histoire.



Les enfants de la garderie ont confectionné quelques surprises pour les colis destinés aux aînés : cartes, marques pages, cadres photos et porte-clés.

L'atelier était animé par Céline et l'accueil à la bibliothèque par Elisabeth. Une expérience qui a beaucoup plu et qui sera à renouveler si la situation sanitaire le permet...



Les enfants du centre de loisirs ont réalisé des cartes de vœux ainsi que des plantations pour le personnel soignant des différents services de l'EHPAD de Quintin.

Merci à Céline et Gaëlle pour leur initiative.



Le mercredi 16 décembre, l'accueil de loisirs a reçu deux conteurs, Samuel Allo et Yann Quere.



Au programme des enfants les prochains mercredis, la préparation de déguisements pour le carnaval, avec un défilé costumé prévu mercredi 17 février, si les conditions le permettent.

Vie associative

Club des Aînés Plénaltais

Le Club des Aînés Plénaltais remercie les donateurs du Téléthon qui ont permis de récupérer 150 euros envoyés à l'AFM Téléthon.

Les Randonneurs des Chaos

La reprise de la marche est prévue le dimanche 24 janvier si la situation le permet.

La sortie pour les 20 ans de l'association est fixée au 5 juin.

Les membres du bureau souhaitent à tous une bonne année.

Le Club Cyclo

Le Club cyclo reprend ses sorties en groupe à partir du dimanche 7 février.

Départ à 9h parking de la salle Plénalta pour un parcours de 50 km.

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo loisir en groupe sont invitées à venir essayer l'activité. Possibilité d'effectuer 3 sorties d'essai avant de prendre une licence.

Reprise du groupe du jeudi à partir du 11 février à 14h

Rendez-vous place de la salle Plénalta pour un parcours d'environ 2 heures à allure réduite.

Pour tout renseignement : Alain PIERRES 06 25 19 50 58
alainpierresal@aol.com

Infos diverses

Citoyens connectés à Plaine-Haute

Citoyens connectés au plus près de chez vous*

Carte grise, Pôle emploi, Impôts, CAF

Aide aux démarches administratives sur Internet

Vous pouvez choisir vos permanences en fonction de vos disponibilités

INDIVIDUEL et CONFIDENTIEL
Une médiatrice numérique vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne (CAF, RSA, CPAM, carte d'identité, EDF...)

Tel: 06/95/78/37/77
Email: citoyensconnectes.mjcquintin@gmail.com

* Hors des heures de permanence :
Renseignements auprès des services ou de leur correspondant au sein de l'administration.

Logos: Union européenne, Côtas d'Armor le Département, MJC

**Le jeudi,
de 14h à 17h**

- Le 28 janvier
- Les 4, 11, 18 et 25 février
- Les 4, 11, 18 et 25 mars
- Les 1^{er}, 8, 15 et 29 avril

Médailles d'honneur du travail

Médaille d'or

- M. Rolland Collet
24 La Porte Créhalet

Médaille d'argent

- M. Rolland Collet
24 La Porte Créhalet
- Mme Sylvie Morin
1 impasse Théophile Baudet

Médaille Vermeil

- M. Rolland Collet
24 La Porte Créhalet
- M. Stéphane Collet
10 route des Noëls
- M. Alain Godeau
3 impasse Théophile Baudet

**Monsieur le Maire
et la municipalité
les félicitent pour l'obtention
de leur médaille.**